



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE INTITULEE "JAZZ ET JEUX VIDEO" PAR L'ASSOCIATION RANDOM BAZAR A LA SALLE DES ACADEMICIENS LE SAMEDI 12 DECEMBRE 2020 A 16H

**DÉCISION N° DM-20-138
EN DATE DU 17 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2020-2021,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation d'une conférence de l'association RANDOM BAZAR représentée par Monsieur Henri MORAWSKI, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 5, rue Henri Mondeux – 37370 NEUVY LE ROI, le samedi 12 décembre 2020 à 16 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association RANDOM BAZAR représentée par Monsieur Henri MORAWSKI, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 5, rue Henri Mondeux – 37370 NEUVY LE ROI, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une conférence intitulée « Jazz et jeux vidéo », le samedi 12 décembre 2020 à 16 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville dont le coût est fixé à six cent quarante euros (640,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200717-lmc1H7382H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/07/2020 Date de Publication : 17/07/2020

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200717-lmc1H7382H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/07/2020
Date de Publication : 17/07/2020